



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nantes, le 02/06/2026

Secrétariat Général

Dossier suivi par :

Elisabeth LEISER

Chargée de mission - dialogue social

Tél : 06.15.68.61.44.

Mél : dialogue.social@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire
Rectrice de l'Académie de Nantes
Chancelière des universités

à

Monsieur le coordonnateur de la FNEC FP FO

Objet : Réponse à votre courrier du 03 avril 2026

Monsieur le coordonnateur,

Par un courrier du 03 avril 2026, vous avez souhaité attirer mon attention sur l'augmentation du coût de la vie, et notamment des prix du carburant.

Lors de l'instance du 09 avril 2026 du comité social d'administration des services académiques, votre syndicat a évoqué la montée des prix du carburant et a demandé la possibilité de bénéficier de journées supplémentaires de télétravail.

Le 05 mai 2026, une circulaire de la DGAFP a été adressée à tous les ministères et a fait l'objet d'une déclinaison par une note de la DGRH du 20 mai 2026.

Cette note indique qu'en raison de l'augmentation des prix du carburant, il est possible pour les agents impactés, de solliciter davantage de télétravail, dans une limite de trois jours hebdomadaires pour un temps plein. Cette possibilité est temporaire et doit rester compatible avec les nécessités de service.

Les agents peuvent également demander à bénéficier du forfait mobilités durables, et une indemnité « carburant » a été instaurée pour les agents remplissant les conditions, dont le bénéfice peut être demandé directement sur leur espace impot.gouv.fr.

Les services de l'Académie de Nantes restent à votre écoute et à celles des personnels sur ces questions.

Katia BÉGUIN